

## **Relevé de conclusions - réunion de bureau CLD Lundi 27 juin 2016 à Crémieu (locaux SYMBORD)**

### Personnes présentes :

Christian Barat, Jacques Cossement, Yves François, André Mansiaux, Roger Morney, Alain Varnet, Catherine Veyron, Robert Vidon, Rudy Wittemann, Claire Delorme (animatrice CLD).

### Personnes excusées :

Jeannine Bonino, Michel Chinchole, Mamadou Dissa, Yvan Gautronneau, Jacques Grandjean, Jean-Louis Sauvonnet.

### Ordre du jour :

- Validation de la proposition du CLD sur la mise en place des conseils de développement
- Points d'actualités diverses

---

## **1. Proposition du CLD sur la mise en place des conseils de développement**

La proposition du CLD sur la mise en place des conseils de développement dans les EPCI a été validée suite aux retours positifs de 6 membres du groupe de travail démarche participative (élus et non-élus) sur le projet et aux échanges des membres du bureau. Elle est consultable sur le [site du SYMBORD](#). Cette note sera transmise le 28/06/16 aux présidents des 4 communautés de communes de Porte Dauphinoise de Lyon St-Exupéry, de l'Isle Crémieu, du Pays des Couleurs et des Balmes Dauphinoise, et en copie au Président du SYMBORD.

## **2. Points d'actualités diverses**

- ⇒ **Proposition d'une lettre d'information du CLD** qui sera envoyée à la base de contacts 1<sup>ère</sup> semaine de juillet. Objectif de cette lettre : valoriser les travaux du CLD, montrer qu'il est actif et qu'il travaille. Le ton de la lettre, l'intégralité de l'édito et les sujets abordés ont été validés. Un comité de relecture (Yvan, Jeannine et André) se chargera de valider l'ensemble du contenu et sa mise en forme avant envoi.

Afin de capitaliser nos travaux, de garder une trace sur ce qui a été fait et de donner des clés de lecture pour les « non initiés », il est suggéré de développer plusieurs articles sur Wikipédia.

- ⇒ **Programme LEADER** : la convention du programme a été validée au niveau local (comité de programmation du 20/06/16). Elle devrait être validée à la Région en septembre : les élus régionaux souhaitent une accélération des conventionnements sans attendre les retours de l'organisme payeur, l'ASP, qui tarde trop à valider les différents dossiers. Les premières actions devraient donc pouvoir être programmées cet automne.
- ⇒ **Révision du SCoT** : Suite aux orientations politiques prises dans le cadre du PADD (faisant parfois abstraction des contraintes législatives...), la prochaine étape de la révision du SCoT va porter sur la production du DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs). Dans ce cadre, des groupes de travail sont organisés par le SYMBORD :
- Un groupe sur l'agriculture auquel le Comité de Territoire (CT BRD) a été associé : 2 réunions, une vingtaine de participants (des agriculteurs et des membres du CT BRD dont André et Yvan). Le travail de ce groupe composé de membres de la société civile sera ensuite proposé aux élus.

- Pour les autres thématiques, il devrait y avoir une tout autre approche méthodologique puisqu'il est prévu que ce soit les élus qui travaillent au préalable pour ensuite apporter des propositions à la société civile.

Le CLD n'est pas directement associé pour l'instant dans ces travaux. D'après certains retours, il pourrait être invité à participer au groupe carrières pour apporter un regard extérieur avec une vision territoriale et transversale. On veillera à rappeler que certaines démarches existent sur le territoire et peuvent certainement être utilisées pour alimenter les réflexions (exemple sur la plaine de Faverge : convention pour remise en état d'une carrière signée avec la chambre d'agriculture, LoParvi, les carriers, la CUMA...).

Le Président du CLD a demandé une réunion avec le Président du SYMBORD pour échanger sur les modalités d'intervention du CLD dans le cadre de l'élaboration du DOO :

- Quelle organisation pour une bonne concertation ?
- Comment faire pour poursuivre ce suivi de la révision du SCoT après la fin du CDRA et du soutien pour le fonctionnement du CLD et avant la création des CD ?

Pour mémoire, voici un extrait de la délibération prise le 18 octobre 2012 par le conseil syndical pour le lancement de la révision du SCoT :

« La révision du SCoT doit se faire en concertation, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, avec les habitants, le **Conseil Local de Développement**, les associations locales dont les associations environnementales et de cadre de vie et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, en application de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme.

Cette concertation devra permettre :

- une large information, sensibilisation du projet par l'ensemble des acteurs et tout au long de la révision,
- la mobilisation, la participation pour aider à la prise de décision,
- d'engager le débat avec les territoires voisins.

Elle prendra la forme (à minima) :

- organisation de deux séries de réunions publiques :  
1ère série : présentation du diagnostic et des enjeux, à la fin du diagnostic,  
2ème série : orientations du PADD et document d'orientations, avant arrêt projet.

Ces réunions auront lieu dans chaque intercommunalité ; la commune isolée de Tignieu-Jamezieu se joindra à l'une de ces réunions dans les intercommunalités.

- diffusion d'informations et de documents de mise en débat par voie de presse mais également par les supports propres au Syndicat Mixte et aux collectivités membres (internet...).

Il sera tiré un bilan de la concertation du SCoT qui sera présenté devant les membres du Syndicat Mixte qui en délibéreront. »

On pourrait imaginer le développement d'un outil permettant de diffuser l'information : l'application Periscope qui permet de retranscrire une vidéo (par exemple d'une réunion public...) en direct par le biais de son Smartphone.

Prochaine réunion de bureau du CLD le :  
**lundi 19 septembre 2016 à 18h** à Crémieu dans les locaux du SYMBORD